

[Text]

M. Portelance: En terminant, madame la présidente, permettez-moi de dire que si on obligeait les employeurs à signaler tous leurs postes vacants, on imposerait un surplus de travail énorme aux centres de main-d'œuvre. Ils s'occupent justement dans le moment des personnes qui ont de la difficulté à se placer. Lorsque les employeurs embauchent des personnes, sans passer par là, ce sont des gens qui n'ont pas besoin du Centre de main-d'œuvre, qui se trouvent eux-mêmes des emplois. Pourquoi perdre notre temps avec ceux-qui s'en trouvent alors que d'autres ont besoin de ces services? Telle est mon opinion. Ensuite le coût serait exorbitant. Mais nous pourrions y revenir. Si vous voulez passer au prochain, madame la présidente.

M. Brodeur: Est-ce que je peux me permettre ...

Le président: Merci, monsieur Portelance. Si c'est absolument nécessaire, mais nous n'avons pas ... Une courte réponse, peut-être.

M. Brodeur: A l'heure actuelle, la moitié du temps des employés des Centres de main-d'œuvre est consacré à chercher des emplois auprès des employeurs.

M. Portelance: Certains fonctionnaires seulement font cela, monsieur. Certains sont appelés à faire cela, mais les autres sont là pour autre chose. Il y a une équipe qui est obligée de visiter l'employeur pour savoir ce qu'il veut, quel genre d'employés; c'est ce qu'on s'efforce de faire. Donc, ne généralisez pas. C'est seulement un groupe qui est préposé à cela. C'est leur travail.

Le président: Monsieur Corbin.

M. Corbin: Merci, madame la présidente. Je voudrais me présenter. Je suis de la république du Madawaska dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Alors, je suis voisin de certains d'entre vous. Il nous fait plaisir de vous accueillir. Je ne suis pas membre permanent de ce Comité, mais la gestion de l'assurance-chômage me préoccupe au plus haut point et, je n'hésite pas à le dire en présence du secrétaire parlementaire, je suis un des députés de la région de l'Atlantique qui ont fait des pressions assez remarquables auprès du ministre pour l'amadouer sur son projet de loi initial. Alors, je pense bien que c'est un compromis qui ne vous satisfait pas entièrement. Vous l'interprétez néanmoins comme un recul. Dans le meilleur des mondes et dans le contexte national, il y a lieu de noter qu'il faut tâcher de trouver ce compromis. Il y a des gens qui clamaient du haut des toits des régions du centre du Canada, la belle région prospère, de l'axe Toronto-Hamilton-London, par exemple, qu'il faudrait fouetter ces bons à rien, les pousser au travail dans l'Est du Canada et puis, cesser de les faire vivre des faveurs des contribuables.

• 1040

Alors, tout en satisfaisant partiellement ces gens qui avaient l'impression de faire vivre le reste du pays, on a quand même mis de l'eau dans son vin et les travailleurs de l'Est du Canada ne sont pas frappés aussi fortement qu'on l'avait prévu au début.

Maintenant, je veux soulever un seul point madame la présidente. En fait, on demande une refonte totale de la loi,

[Translation]

Mr. Portelance: In conclusion, Madam Chairman, allow me to say if we forced the employers to register every vacancy, it would create an enormous backlog of work for the manpower centres. At this moment, they are helping those people who really have trouble finding a job. When employers hire someone, without going through the manpower centres, they are helping those who do not require the centres, who can find jobs for themselves. Why should time be taken up with those who can find work easily, while others really need the service? That is my idea. The costs also would be exorbitant, but we will discuss that later. You may give the floor to someone else now, Madam Chairman.

M. Brodeur: May I be allowed ...

The Chairman: Thank you, Mr. Portelance. If it is absolutely necessary, but we do not have very much ... A very short answer then.

M. Brodeur: At this moment, half the time of the employees in manpower centres is used to find vacancies among the employers.

M. Portelance: Certain officers are certainly doing that, sir. For some, that is their job, but others carry other tasks. There is a team which interviews each employer in order to find out what the job specifications are; that is what needs to be done. No, let us not generalize. Only a small group is assigned to do that. That is their job.

The Chairman: Mr. Corbin.

M. Corbin: Thank you, Madam Chairman. I would like to introduce myself. I am from the Republic of Madawaska in the northwest region of New Brunswick. So I am a neighbour to some of you. And I am very happy to see you here. I am not a permanent member of this Committee but the Unemployment Insurance question troubles me greatly, and I have no hesitation in saying so before the Parliamentary Secretary, I am one of the members from the Atlantic Region which has pressured significantly the Minister to change the original bill. So I am sure that it is not a compromise that will satisfy you completely. You nevertheless see it as a step backwards. In the best of worlds and in a national context, it should be noted that one must try to find this compromise. There are people crying from the rooftops in the central regions of Canada, the beautiful prosperous area of the Toronto-Hamilton-London axis, for example, that these good for nothings should be whipped, pushed to work in Eastern Canada and should stop living off taxpayers' favours.

So, while partially satisfying these people who had the impression they were supporting the rest of the country, we diluted the situation somewhat and the workers in Eastern Canada are not hit as hardly as we had originally thought.

Now, I would like to make one point only, Madam Chairman. In fact, a total revision of the legislation has been